

Pôle Gare – espaces publics sous-gare lancement d'un concours d'urbanisme

La refonte des espaces publics des quartiers sous-gare est un véritable enjeu de développement urbain, au regard des transformations à venir de la gare de Lausanne et ses alentours. La Ville de Lausanne lance aujourd'hui un concours destiné aux architectes-paysagistes et architectes afin d'imaginer l'aménagement de ces espaces publics. Les équipes concurrentes ont jusqu'au 15 janvier 2018 pour déposer leur dossier.

Afin de concevoir la refonte des espaces publics sous-gare dans le cadre complexe du projet CFF Léman 2030, la Ville de Lausanne organise un concours à deux degrés en procédure ouverte. Le premier degré se concentrera sur le concept d'aménagement des espaces publics et de mobilité sur l'ensemble du périmètre. Le second degré permettra de développer ce concept et de définir plus précisément le traitement du périmètre de projet détaillé, qui va de la future place dite « des Saugettes » à l'esplanade Alfred-Stucky.

Le concours est destiné aux architectes-paysagistes et architectes, qui seront obligatoirement associées à un ingénieur en mobilité. Les équipes intéressées ont jusqu'au 15 janvier 2018 pour déposer leur dossier.

réaménager les espaces publics sous-gare : un véritable défi

La refonte des espaces publics des quartiers sous-gare en relation avec la transformation de la gare de Lausanne est un véritable enjeu. Ils accueilleront à la fois le retournement de la gare vers le sud et ses nouvelles portes d'entrée, la création d'une nouvelle place, due à la démolition d'immeubles à la rue du Simplon, et le prolongement du chemin de la Ficelle jusqu'à la gare.

L'enjeu consiste à la fois d'accompagner la « mue » de la gare de la quatrième ville de Suisse tout en préservant « l'esprit des lieux », ces éléments si délicats qui font l'ambiance d'un endroit et pour lesquels les habitants et usagers d'un quartier ont une grande sensibilité, voire un attachement. Les études pluridisciplinaires et une première étape de la démarche participative menée par la cellule Pôle Gare de la Ville de Lausanne ont confirmé la richesse et la diversité de la vie urbaine dans les quartiers sous-gare. La Municipalité souhaite préserver les éléments constitutifs de cette qualité de vie, tout en accompagnant les mutations liées au programme de transformation de la gare de Lausanne. Le défi est posé, il s'agit maintenant de le relever, avec finesse, intelligence et sensibilité.

La Direction du logement, de l'environnement
et de l'architecture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture,
021 315 52 00**

Téléchargement du règlement – programme sur www.simap.ch

Pour plus d'informations sur Pôle Gare : www.pole-gare.ch

Lausanne, le 13 octobre 2017